

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 6-10 novembre 2006

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 5 de l'ordre du
jour**

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2006/5-H/1
4 octobre 2006
ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRÈS DE L'APPLICATION DU NOUVEAU MODÈLE OPÉRATOIRE



* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

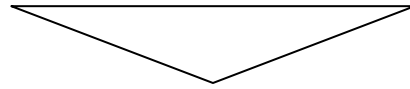
Chef de cabinet et Directeur, OED: M. M Stayton tél.: 066513-2002

Directeur, ODM: M. T. Due tel.: 066513-2008

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



PROJET DE DECISION*



Le Conseil prend note du document intitulé "Progrès de l'application du Nouveau Modèle opératoire" (WFP/EB.2/2006/5-H/1).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (document WFP/EB.2/2006/16) publié à la fin de la session du Conseil.



INTRODUCTION

1. À sa session annuelle de juin 2006, le Conseil d'administration a autorisé le Secrétariat à mettre en oeuvre le nouveau système issu de l'examen des procédures de l'Organisation dans les bureaux de pays qui avaient mis en place les éléments essentiels nécessaires au bon fonctionnement du système fondé sur le Nouveau Modèle opératoire et avaient la capacité d'en bénéficier. Depuis lors, le Secrétariat s'est attaché à achever la mise au point de l'outil automatisé, lequel —avec les instructions élaborées à ce sujet— constituera le principal moyen utilisé pour mettre en service le Nouveau Modèle dans les bureaux régionaux et les bureaux de pays pendant le reste de l'année 2006 et en 2007.

MODALITES ET CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

2. Le Nouveau Modèle opératoire a pour but d'améliorer la gestion des projets du PAM. Il regroupe les initiatives prises par l'Organisation dans le contexte de l'examen des procédures de l'Organisation, de la gestion axée sur les résultats et de l'approche commune de suivi et d'évaluation, ainsi que le projet relatif aux pratiques optimales réalisé au niveau des bureaux de pays. Le premier produit sur lequel a débouché le Nouveau Modèle est l'outil de planification des projets, instrument visant à faciliter la gestion des projets par les bureaux de pays qui regroupe tous ensemble les éléments liés à la prévision des ressources, à la filière de produits, à la logistique et au suivi des produits dans la chaîne d'approvisionnement, ainsi que les services d'appui aux projets fournis dans les domaines du budget, de la gestion financière et des rapports.
3. La première étape de l'introduction de l'outil de planification des projets au niveau des bureaux de pays a consisté pour le PAM à dispenser une formation *ad hoc* aux fonctionnaires des bureaux régionaux pendant le troisième trimestre de 2006. Cette formation se poursuivra pendant que le Secrétariat mettra en service, à compter du dernier trimestre de 2006, l'outil de planification dans les divers bureaux de pays.
4. La méthode suivie pour la mise en service de ce nouvel outil suit une approche par étapes, basée sur la capacité de chaque bureau de pays de bénéficier de ce nouvel outil compte tenu de ses moyens, du nombre de projets et de l'ampleur des activités réalisées, en termes aussi bien de volume que de valeur. Tous les bureaux de pays et bureaux régionaux du PAM peuvent participer à la première phase du projet, mais des conditions supplémentaires sont imposées pour les deuxième et troisième phases.
5. L'outil de planification des projets doit être mis en service dans toutes les régions où opère le PAM. Dix projets pilotes sont déjà en cours dans le cadre de la mise en oeuvre du Nouveau Modèle opératoire. Ces projets devraient être rassemblés dès que possible dans le contexte de l'outil de planification et recevront la priorité. Les autres projets réalisés dans les pays où sont menés des projets pilotes pourront également bénéficier de l'outil de planification. Ce dernier doit également être mis en place dans les grands bureaux de pays du PAM ayant des capacités de gestion appropriées.
6. En raison de la nature du financement, le portefeuille de développement du PAM sera géré à partir du centre dans le contexte du Nouveau Modèle opératoire.

7. L'outil de planification devrait être mis en service dans les bureaux régionaux entre octobre et mi-décembre 2006, date à laquelle il sera opérationnel dans six des sept bureaux. Le Bureau régional de Johannesburg (ODJ), suivra le processus à la mi-janvier 2007. Chaque bureau régional décidera alors de la stratégie à suivre pour introduire l'outil de planification des projets dans les bureaux de pays autres que ceux qui participent déjà aux projets pilotes. L'outil de planification devrait être opérationnel dans certains bureaux de pays dès le dernier trimestre de 2006.

APPUI PREVU APRES L'INTRODUCTION DE L'OUTIL DE PLANIFICATION

8. Le Secrétariat est conscient de la nécessité de fournir un appui aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays après l'introduction de l'outil de planification. Des crédits budgétaires ont été demandés pour pouvoir fournir l'appui requis en 2007, parallèlement à l'intégration de l'outil aux structures des bureaux de pays et à l'intégration du système aux procédures de l'Organisation dans son ensemble.
9. Conformément à la décentralisation des opérations du PAM, l'appui dont auront besoin les bureaux de pays sera fourni au premier chef par les bureaux régionaux, lesquels devraient pouvoir répondre à la plupart des questions concernant l'outil de planification et le Nouveau Modèle opératoire. En 2007, le siège disposera des ressources nécessaires pour apporter un appui supplémentaire aux bureaux de pays.

MECANISME DE PREFINANCEMENT

10. Le but du Mécanisme de préfinancement est de faire en sorte que l'aide alimentaire prévue dans le contexte de certains types d'opérations sur le terrain soit fournie en temps voulu aux bénéficiaires. À ce jour, le PAM a approuvé pour 209,5 millions de dollars des États-Unis de préfinancement, dont 196,5 millions de dollars ou 93,8 pour cent ont été remboursés, le solde étant par conséquent de 13 millions de dollars. Depuis le dernier rapport intérimaire de février 2006, un montant supplémentaire de 428,1 millions de dollars a été prêté pour trois projets, dont 23,5 millions de dollars ont été remboursés. Le tableau ci-après indique les projets pour lesquels des prêts ont été accordés au titre du Mécanisme de préfinancement.

MÉCANISME DE PRÉFINANCEMENT: OCTOBRE 2006 (en dollars)				
Projet	Date d'approbation	Prêt	Montant remboursé	Solde
IPSR République démocratique du Congo 10288.0	Juin 2004	4 100 000	4 100 000	0
Opération d'urgence Territoire palestinien occupé 10190.2	Juillet 2004	9 600 000	9 600 000	0
IPSR Indonésie 10069.1	Octobre 2004	4 800 000	4 800 000	0
Programme de pays Chine 10050.0	Décembre 2004	4 100 000	4 100 000	0
IPSR Région côtière de l'Afrique de l'Ouest 10064.3	Décembre 2004	4 500 000	4 500 000	0
IPSR République démocratique du Congo 10288.1 ¹	Janvier 2005	15 800 000	9 900 000	5 900 000
Opération d'urgence Soudan 10048.3	Avril 2005	34 700 000	34 700 000	0
IPSR Territoire palestinien occupé 10387.0	Juin 2005	13 200 000	13 200 000	0
IPSR Ouganda 10121.1	Juin 2005	9 300 000	9 300 000	0
IPSR Région de l'Afrique australe 10310.0	Juillet 2005	16 300 000	16 300 000	0
IPSR Région de l'Afrique australe 10310.0	Août 2005	18 200 000	18 200 000	0
IPSR Ouganda 10121.1	Octobre 2005	7 700 000	7 700 000	0
IPSR Région côtière de l'Afrique de l'Ouest 10064.3 ²	Octobre 2005	11 100 000	8 600 000	2 500 000
Opération spéciale Indonésie 10498.0	Décembre 2005	3 000 000	3 000 000	0
Opération d'urgence Soudan 10503.0	Décembre 2005	25 000 000	25 000 000	0
IPSR Niger 10509.0	Mars 2006	3 600 000	3 600 000	0
Opération d'urgence Soudan 10503.0	Avril 2006	15 000 000	15 000 000	0
IPSR Territoire palestinien occupé 10387.0	Mai 2006	9 500 000	4 900 000	4 600 000
Total		209 500 000	196 500 000	13 000 000

¹ Y compris un montant de 1 300 000 dollars pour le refinancement du premier prêt pour l'IPSR République démocratique du Congo.

² Y compris un montant de 5 800 000 dollars pour le refinancement du premier prêt pour l'IPSR Région côtière de l'Afrique de l'Ouest.

11. Comme indiqué dans le "Rapport sur l'examen des procédures de l'Organisation" (WFP/EB.1/2006/6-F), une partie du prêt accordé par le Mécanisme de préfinancement pour l'IPSR République démocratique du Congo 10288.0 sera sans doute passée par pertes et profits au titre de la réserve pour risques de 2005. Le Secrétariat a le plaisir de faire savoir que le montant ainsi passé par pertes et profits a été ramené de 8,5 millions de dollars à 6,0 millions de dollars au maximum.



12. Comme suite aux recommandations formulées dans le "Rapport succinct de l'évaluation sur l'examen des procédures de l'Organisation" (WFP/EB.A/2006/7-B), le PAM a entrepris de passer en revue les responsabilités et rôles respectifs en ce qui concerne les mécanismes de financement. Le Comité interdépartemental du crédit supervise les ajustements internes apportés par les bureaux de pays afin de réduire au minimum les risques liés à de telles opérations. Il a également été entrepris un examen afin d'affiner la méthode de calcul des avantages apportés par le système de préfinancement.

CONCLUSION

13. Le Secrétariat a entrepris la mise en oeuvre de la décision adoptée par le Conseil d'administration en juin 2006 par laquelle il l'a autorisé à élargir l'application des mécanismes mis au point à la suite de l'examen des procédures de l'Organisation, selon qu'il conviendrait. Pendant le reste de 2006 et le premier semestre de 2007, le Nouveau Modèle opératoire deviendra peu à peu opérationnel au niveau des bureaux de pays, ce qui accroîtra considérablement les possibilités d'avoir recours aux différentes méthodes de préfinancement. Le volume de ces activités devra s'accroître considérablement pendant le premier semestre de 2007.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ODJ	Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe)
ODM	Division de la gestion de la programmation
OED	Bureau du Directeur exécutif